

Rapport intermédiaire du troisième plan fédéral de lutte contre la pauvreté 2016-2019

Par Sarah Delafortrie, Christophe Springael

Publié le 09/11/2018

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté Zuhail Demir, le Conseil des ministres a pris acte du rapport intermédiaire du troisième plan fédéral de lutte contre la pauvreté (2016-2019).

Le [Conseil des ministres du 20 juillet 2016](#) a approuvé le troisième plan fédéral de lutte contre la pauvreté (2016-2019). Le service public fédéral de programmation Intégration sociale est responsable du monitoring et du suivi de ce troisième plan. Le suivi des mesures politiques est basé sur un outil comprenant des fiches standardisées. A l'aide de ces fiches, le réseau des fonctionnaires fédéraux chargés de la lutte contre la pauvreté a fourni les informations disponibles dans le domaine de compétence de son/sa ministre. Ces fiches de suivi ont permis la préparation du rapport intermédiaire du troisième plan fédéral de de lutte contre la pauvreté.

Concrètement, 31 actions ont été clôturées, 3 actions attendent une décision des ministres compétents et 27 actions sont en cours. Plusieurs actions en cours se dérouleront par définition jusqu'à la fin de la législature. Un rapport final servira alors de base à une évaluation et pourra être utilisé pour l'élaboration éventuelle d'un ultérieur plan fédéral de lutte contre la pauvreté.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rue de la Loi 16

1000 Bruxelles

+32 2 287 41 07 +32 2 287 41 92

www.presscenter.org

Pour plus d'informations

[Tiziana Rizzo](mailto:tiziana.rizzo@zuhail.fed.be) <tiziana.rizzo@zuhail.fed.be>

Porte-parole de la secrétaire d'Etat Zuhail Demir

+32 476 96 68 30